

## Annexe F2a des lignes directrices pour les appels à propositions en deux phases

## GRILLE DE VERIFICATION ET D'ÉVALUATION D'UNE PROPOSITION

APPEL A PROPOSITION : < INTITULE > ET < NUMERO >

Grille complétée par :		Da	ite:
I. DONNÉES D'IDENTIFICATION			
Numéro de référence :			
Intitulé de l'action :			
No Navision :			
Demandeur (pays):			
Région(s) ou pays ciblé(e)(s) :			
Montant sollicité	EUR		
	Monnaie locale		
Durée :	mois		
II. VERIFICATION			
1. Vérification administrative		Oui	Non
1. Le formulaire de proposition correct a é	été utilisé.		
2. Le formulaire est rempli et signée.			
3. Le formulaire est dactylographiée et da	ns la langue requise		
4. Un original et < X copie(s) > sont joints.			
5. Les annexes requises sont jointes.			
6. Une version électronique du formulaire	(CD-Rom) est jointe.		
7. Chaque codemandeur (si pertinent) mandat, qui est joint.			
8. Le budget est joint, équilibré et présent			



9. Le cadre logique (si demandé) est complété et joint.		
2. Vérification de la recevabilité		
10. La durée de l'action est comprise entre < X mois > et < X mois > (durée minimale et maximale autorisée).		
11. Les coûts présentés dans le budget de l'action sont des coûts éligibles		
12. La contribution demandée n'a pas été modifiée de plus de 20 % par rapport au montant demandé au stade de la conceptuelle et reste en dessous de la limite maximale.		
Conclusion: la proposition <est n'est="" pas=""> prise en compte po Commentaires :</est>	ur l'évaluat	ion

## III. EVALUATION

## Lignes directrices de notation

La présente grille d'évaluation se subdivise en **rubriques** et **sous-rubriques**. Pour chaque sous-rubrique, il est attribué une note (ou score) comprise entre 1 et 5, conformément à l'échelle d'appréciation ci-dessous:

Note	Appréciation		
1	Très insuffisant		
2	Insuffisant		
3	Moyen		
4	Bon		
5	Très bon		

Ces notes doivent être additionnées pour obtenir la note totale pour la rubrique en question. Les notes totales des rubriques doivent être reportées au point 6 et additionnées pour obtenir la note globale pour la proposition en question.



Pour chaque rubrique, il est prévu un cadre pour y inscrire des remarques — qui doivent porter sur les points couverts par la rubrique en question. Des commentaires doivent être formulés pour chaque **rubrique**. Si un évaluateur attribue une note de 1 (très insuffisant), 2 (insuffisant) ou 5 (très bon) pour une sous-rubrique, il doit la justifier dans le cadre « commentaires ». Ces cadres peuvent être agrandis au besoin.

1 Capacité financière et opérationnelle	Note max	Note
13. Le demandeur et, le cas échéant, ses partenaires possèdent-ils une expérience en gestion de projets suffisante?	5	
<ul> <li>14. Le demandeur et, le cas échéant, ses partenaires possèdent-ils une expertise technique suffisante?</li> <li>(notamment, une connaissance des questions/points à traiter)</li> </ul>	5	
15. Le demandeur et, le cas échéant, ses partenaires possèdent-ils une capacité de gestion adéquate? (notamment, au regard du personnel, des équipements et de la capacité à gérer le budget de l'action)	5	
16. Le demandeur dispose-t-il de sources de financement stables et suffisantes?	5	
Note totale (1)	20	
Commentaires:		

Si la proposition obtient une note totale inférieure à « moyen » (12 points) pour la rubrique (1) capacité financière et opérationnelle, elle sera éliminée par le comité d'évaluation.



2 Pertinence de l'action	Note max	Note
17. Report de la note totale obtenue lors de l'évaluation de la note conceptuelle	30	
Note totale (2)	30	
Commentaires:		



3 Efficacité et faisabilité de l'action	Note max	Note
18. Les activités proposées sont-elles appropriées, pratiques et cohérentes avec les objectifs et résultats escomptés?	5	
19. Le plan d'action est-il clair et faisable?	5	
20. La proposition contient-elle des indicateurs objectivement vérifiables pour évaluer les résultats de l'action? Une évaluation est-elle prévue?	5	
21. Le niveau d'implication et de participation à l'action des partenaires est-il satisfaisant?	5	
Note totale (3)	20	



4	Durabilité de l'action	Note max	
	22. L'action est-elle susceptible d'avoir un impact tangible sur les groupes cibles?	5	
	23. La proposition est-elle susceptible d'avoir des effets multiplicateurs? (notamment, probabilité de reproduction et d'extension des résultats de l'action, ainsi que diffusion d'informations)	5	
	<ul> <li>24. Les résultats attendus de l'action proposée sont-ils durables?</li> <li>d'un point de vue financier (comment seront financées les activités à la fin de la subvention?)</li> <li>d'un point de vue institutionnel (existera-t-il des structures permettant la poursuite des activités à la fin de l'action ? Y aura-t-il une « appropriation » locale des résultats de l'action?)</li> <li>au niveau politique (le cas échéant) (quel sera l'impact structurel de l'action – par exemple, va-t-elle résulter en de meilleures lois, codes de conduite, méthodes, etc.?)</li> <li>d'un point de vue environnemental (le cas échéant) (l'action aura-t-elle un impact positif/négatif sur l'environnement?)</li> </ul>	5	
No	te totale (4)	15	

$\sim$		_		
Co	mm	ent	air	es:



5 Budget et rapport coût-efficacité de l'action		
25. Les activités sont-elles convenablement reflétées dans le budget?	5 (x 2)**	
26. Le ratio entre les coûts estimés et les résultats escomptés est-il satisfaisant?	5	
Note totale (5)	15	

Note totale (5)	15	
Commentaires :		

<sup>\*\*</sup>note multipliée par 2 en fonction de son importance.



6 Note globale et recommandation		Note ma	X	Note
Capacité financière et opérationnelle		20		
2. Pertinence de l'action		30		
3. Efficacité et faisabilité de l'action		20		
4. Durabilité de l'action		15		
5. Budget et rapport coût-efficacité de l'action		15		
NOTE GLOBALE		100		
Seules les propositions ayant obtenu une note globa  Recommandation :		ninimum seron		lectionnées
Documents justificatifs relatifs aux motifs d'exclusion fournis	OUI/NON			

Les propositions pour lesquelles les documents demandés n'ont pas été fournis ne sont pas reprises dans la liste des propositions retenues.